

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 17 octobre 2023 à 18h00

Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

1 AIX-LES-BAINS	T BERETTI Renaud	Pouvoir de Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
2 AIX-LES-BAINS	T CAMUS Gilles	Pouvoir de Marina FERRARI
3 AIX-LES-BAINS	T CARDE Daniel	
4 AIX-LES-BAINS	T FRUGIER Michel	
5 AIX-LES-BAINS	T GIMENEZ André	
6 AIX-LES-BAINS	T GUIGUE Thibaut	
7 AIX-LES-BAINS	T MOIROUD Christophe	Arrivé après la 18 ^{ème} délibération
8 AIX-LES-BAINS	T MOUGNIOTTE Alain	
9 AIX-LES-BAINS	T PETIT GUILLAUME Sophie	
10 BOURDEAU	S ARDOUVIN Michel	
11 BRISON SAINT INNOCENT	T CROZE Jean-Claude	Pouvoir de Martine SCAPOLAN
12 BRISON SAINT INNOCENT	T MASSONNAT Marthe	
13 CONJUX	T SAVIGNAC Claude	
14 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T BEAUX-SPEYSER Danièle	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
15 ENTRELACS	T BRAISSAND Jean-François	Pouvoir de Claire COCHET
16 ENTRELACS	T GERBELOT Gaëlle	Pouvoir d'Yves GRANGE
17 ENTRELACS	T GUIGUE Jean-Marc	
18 GRESY-SUR-AIX	T PIGNIER Colette	
19 GRESY-SUR-AIX	T POURCHASSE Patrick	
20 GRESY-SUR-AIX	T TROQUIER Chrystel	
21 LA BIOLLE	T DA SILVA LOPES Philippe	
22 LA BIOLLE	T NOVELLI Julie	
23 LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T MORIN Bruno	
24 LE BOURGET DU LAC	T MERCAT Nicolas	
25 LE BOURGET DU LAC	T RAMEL Sandrine	
26 LE BOURGET DU LAC	T SIMONIAN Edouard	
27 MERY	T FONTAINE Nathalie	Pouvoir de Robert AGUETTAZ
28 MOTZ	T CLERC Daniel	Pouvoir de Brigitte TOUGNE-PICAZO
29 MOUXY	T FILIPPI Laurent	
30 MOUXY	T RAVANNE Catherine	
31 PUGNY CHATENOD	T CROUZEVALLE Bruno	
32 RUFFIEUX	T ROGNARD Olivier	Pouvoir de Marie-Claire BARBIER
33 SAINT OFFENGE	T GELLOZ Bernard	
34 SAINT OURS	T ALLARD Louis	
35 TRESSERVE	T LOISEAU Jean-Claude	
36 TRESSERVE	T MOULIN Annie	
37 TRESSERVE	T ROUSSEL Christian	
38 TREVIGNIN	T CHAPUIS Nicolas	
39 VIONS	T ARRAGAIN Manuel	Arrivé après la 4 ^{ème} délibération
40 VOGLANS	T BERNON Martine	Arrivée après la 6 ^{ème} délibération
41 VOGLANS	T MERCIER Yves	

21 communes présentes

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS	ANCIAUX Christèle
BOURDEAU	DRIVET Jean-Marc
LE MONTCEL	HUYNH Antoine

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 10 octobre 2023, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 22 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 38 présents et 9 procurations.

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N° : 6 Année : 2023
Exécutoire le : 24 OCT. 2023
Publiée le : 24 OCT. 2023
Visée le : 23 OCT. 2023

FINANCES Budget Principal 2023 Créances irrécouvrables – Créances éteintes

Monsieur le Président indique que le budget Principal de Grand Lac fait apparaître que des créances n'ont pas pu être recouvrées.

Le comptable public demande l'admission en créances éteintes et, par suite, la décharge du compte de gestion des sommes considérées.

Les sommes dont il s'agit ne sont pas susceptibles de recouvrement, le comptable public justifiant de l'impossibilité de poursuivre par suite de liquidation judiciaire. Ces créances irrécouvrables peuvent être admises en créances éteintes.

Les titres ont été émis sur le budget Principal pour le règlement de redevance spéciale des Ordures Ménagères. Ces créances portent sur 10 876,70 euros et constitueront une charge pour l'exercice 2023. La liste des débiteurs est jointe en annexe.

Les crédits sont ouverts au budget 2023 au compte 6542/9990.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- DECIDE l'extinction de ces créances,
- AUTORISE les écritures ci-dessus détaillées.

Aix-les-Bains, le 17 octobre 2023

Le Président,
Renaud BÉRETTI



La secrétaire de séance,
Julie NOVELLI

- Délégués en exercice : 68
- Présents : 39
- Présents et représentés : 48
- Votants : 48
- Pour : 48
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

SGC AIX LES BAINS

5 AVENUE VICTORIA

73104 AIX LES BAINS

TÉLÉPHONE : 04 79 35 07 54

MÉL. : sgc.aix-les-bains@dgifp.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture :

LUNDI MARDI et JEUDI

De 8h30 à 12h30

Avec ou sans RDV

Affaire suivie par : VIRGINIE ANTOINE

Téléphone : 04 79 35 07 54

Réf à rappeler : CREANCES ETEINTES

Aix les Bains , le 11/05/2023

GRAND LAC

73100 AIX LES BAINS

Objet : CREANCES ETEINTES

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir procéder à l'émission d'un mandat dans le budget 80500 GRAND LAC la somme de 10876,70 compte 6542 relatif à la liste ci jointe

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le RESPONSABLE
du SGC AIX LES BAINS
Pascal RAMPNOUX



80500_80500_RV12_ETAT_PRESENT_ADMISS_NV_CSV_073048_20230511_475458533015

EDITION HELIOS

Présentation en non valeurs
arrêtée à la date du 11/05/2023
073048 SGC AIX-LES-BAINS
80500 - GRAND LAC-CA DU LAC DU BOURGET

Exercice 2023

~~Numéro de la liste 6293590115~~

2 pièces présentes pour un total de 10876,7

Nature Juridique	Exercice pièce	Titre	Nom du redevable	Montant	Motif de la présentation
Société	2019 T-1281	ANTHONY	ANTHONY	7893,28	Ciôture insuffisance d'actif sur LJ
Société	2018 T-777	ANTHONY	ANTHONY	2983,42	Ciôture insuffisance d'actif sur LJ
			TOTAL	10876,7	


Le RESPONSABLE
du SGC AIX-LES-BAINS
Pascal RAMFNOUX

Se déconnecter

Contexte

Poste 073048
Code BC 80500
Exercice 2023
Journée du 09/05/2023
Indicateur d'activité dans Hélios

Actions

Encaiss individuel
Proposition en NV
BS Créances non soldées
BS Totalité des créances

RÉFÉRENTIEL → TIERS → RECHERCHE → LISTE DES PIÈCES

Critères de recherche

Collectivité (valeurs) -

Type des pièces

Toutes

Tri

SoIde

Ascendant Descendant

Rappel des informations sur le tiers n° 1596167717

Nom/RS ANTHONY - CP - Ville 73100 - AIX LES BAINS

Totalisation des pièces non soldées (3 - 13.127,68)

Paiements	Restes à payer	Encaissements	Restes à recouvrer
0	0,00 €	0	13.127,68 €

Liste des pièces (total 23 pièces)

Budget	Type	Nature	Numéro	Emission	Montant pièce	Solde TTC	Afficher
80500	Titre(s) ordinaire(s)	Fonctionnement	1281	13/11/2019	7.893,28 €	7.893,28 €	Cpte Pièces
80500	Titre(s) ordinaire(s)	Fonctionnement	777	11/10/2018	7.893,28 €	2.983,42 €	Cpte Pièces
80501	Article(s) de rôle		606-47	20/06/2019	2.250,98 €	2.250,98 €	Cpte Pièces
80000	Mandat(s) ordinaire(s)	Fonctionnement	7899	17/12/2021	231,90 €	0,00 €	Cpte Pièces
80500	Titre(s) correctif(s)	Annulation réduction	40	26/04/2021	2.414,94 €	0,00 €	Cpte Pièces
80500	Titre(s) ordinaire(s)	Fonctionnement	244	10/02/2021	2.414,94 €	0,00 €	Cpte Pièces
80000	Titre(s) correctif(s)	Annulation réduction	91005	13/10/2020	3.733,16 €	0,00 €	Cpte Pièces
80000	Titre(s) ordinaire(s)	Fonctionnement	91006	27/05/2020	7.466,32 €	0,00 €	Cpte Pièces
80000	Ordre(s) de paiement comptable	Autre opération avec élargement	22549420115	14/02/2020	477,70 €	0,00 €	Cpte Pièces
80000	Ordre(s) de paiement comptable	Autre opération avec élargement	22549420315	14/02/2020	319,90 €	0,00 €	Cpte Pièces
80000	Mandat(s) ordinaire(s)	Fonctionnement	493	30/01/2020	319,90 €	0,00 €	Cpte Pièces
80000	Mandat(s) ordinaire(s)	Fonctionnement	387	27/01/2020	51,20 €	0,00 €	Cpte Pièces
80000	Mandat(s) ordinaire(s)	Fonctionnement	386	27/01/2020	477,70 €	0,00 €	Cpte Pièces
80000	Titre(s) ordinaire(s)	Fonctionnement	91003	20/01/2020	22.398,97 €	0,00 €	Cpte Pièces

>>

Réinitialiser

Retour

Quitter

ADRESSE : 73100 AIX LES BAINS

FORME JURIDIQUE: Société par actions simplifiée
ACTIVITE : Débits de boissons
Siège auxiliaire non saisonnier Fermé

Président : SBG PARTICIPATIONS

ETAT PROCEDURE COLLECTIVE : CLOTUREE

=====
Bodacc A N. 119 Annonce 3194 du 21/06/2022

Evènement : Cloture pour insuffisance d'actif
Tribunal : TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHAMBERY (73)
Date : 10/06/2022. Jugement de cloture pour insuffisance d'
actif.393046131 RCS Chambéry.ANTHONY.Forme juridique : Société par actions
simplifiée.Activité : café, brasserie, restaurant. Adresse :
73100 Aix-les-Bains. Complément de jugement : Jugement
prononçant la cloture de la procédure de liquidation judiciaire pour
insuffisance d'actif.

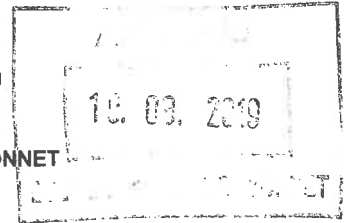


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Feuillet 2/2

TRÉSOR PUBLIC

Le vendredi 9 août 2019



DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE
TRESORERIE PRINCIPALE D'AIX-LES-BAINS
9, AVENUE VICTORIA
BP 452
73104 AIX-LES-BAINS CEDEX

ME. SELARL Etude BOUVET et GUYONNET
BP 60219
44, RUE CHARLES MONTREUIL
73002 CHAMBERY CEDEX

Téléphone 04 79 35 07 54
Télécopie 04 79 88 97 95
Mél. t073048@dgfip.finances.gouv.fr

Références à rappeler : dossier N° 969
DATE DU REDRESSEMENT 16/07/2019
DATE DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

Bordereau de déclaration des sommes dues à titre chirographaire et définitif par

SA ANTHONY

73100 AIX LES BAINS

Nature du titre ou de l'impôt / Rôle / Article	Date mise en recouvrement / émission	Montant	Acomptes payés	Reste dû
GRAND LAC RSPECIALES 2019		8 000,00 €	0,00 €	8 000,00 €
GRAND LAC TR 777/2018		7 893,28 €	0,00 €	7 893,28 €
VILLE AIX TOM 2019		800,00 €	0,00 €	800,00 €
VILLE AIX TR 427/2019		724,00 €	0,00 €	724,00 €
	Totaux	17 417,28 €	0,00 €	17 417,28 €

..... pièces jointes. Observations :
En attente de facturation pour TEOM 2019 et RS 2019.

Le comptable
L'inspecteur des Finances Publiques
Adjoint au Comptable de la
Trésorerie d'Aix les Bains

Virginie ANTOINE

VISIBLE POUR VALOIR ACCUSE DE RECEPTION,
ME. SELARL Etude BOUVET et GUYONNET
Le 19 AOUT 2019

ETUDE BOUVET & GUYONNET
Mandataires Judiciaires Associés
L'Axiome BP 60219
44 rue Charles Montreuil
73002 CHAMBERY CEDEX
Tél. 04 79 82 82 14 • Fax 04 79 82 01 99
chambery@beuvet-guyonnet.fr

IR : impôt sur les revenus
CSG : contribution sociale généralisée
TH : taxe d'habitation TF : taxe foncière
TP : taxe professionnelle IS : impôt sur les sociétés
AF : amende fiscale IFA : imposition forfaitaire annuelle
PEEC : participation des employeurs à l'effort de construction
TR : titre RTV : redevance télévisive

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération 6 :Budget Principal 2023 - Créances irrécouvrables - Créances éteintes

Date de transmission de l'acte : 23/10/2023

Date de réception de l'accusé de
réception : 23/10/2023

Numéro de l'acte : d4726 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20231017-d4726-DE

Date de décision : 17/10/2023

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.6. Autres délibérations ou décisions

